



POUR BIEN GRANDIR LES GARDERIES PUBLIQUES

Portrait de la Saskatchewan

Services de garde publics et éducation préscolaire

Presque tous les services de garde en Saskatchewan sont privés et sans but lucratif. Même si la loi ne prévoit pas de rôle particulier pour les municipalités au chapitre de la prestation, de l'administration ou du financement des services de garde, la Saskatchewan compte quatre garderies municipales. Elles sont dans le village de Vibank, dans les municipalités de Bengough et de Carnduff et dans la municipalité rurale de Pittville no 169 (moins de 300 habitants). Une nouvelle garderie municipale s'apprête à ouvrir ses portes à Pangman.

La Saskatchewan offre un autre programme public d'éducation préscolaire : il s'agit de la maternelle à mi-temps pour tous les enfants de cinq ans au sein des divisions scolaires. De plus, certaines divisions scolaires offrent la prématernelle à quelque 2 500 enfants vulnérables âgés de trois et quatre ans (2008). Les programmes de prématernelle, au nombre de 26 au départ en 1997, sont maintenant 155 (2008). Les divisions scolaires peuvent s'associer à un organisme communautaire pour offrir la prématernelle (c'est le cas de 10 % des programmes).

Pourquoi des programmes publics d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance?

La plupart des gens ne pensent pas que les garderies communautaires sans but lucratif sont « privées », mais elles le sont. C'est parce que la responsabilité pour leur mise sur pied et leur gestion revient à des groupes de parents ou des organismes bénévoles plutôt qu'à des instances comme des municipalités ou des commissions scolaires. Presque tous les modes de prestation de services de garde réglementés au Canada sont privés et s'appuient sur des services de garde à but lucratif et sans but lucratif. Et, aujourd'hui, il se dessine une tendance inquiétante au Canada : une prolifération des garderies commerciales. Dans certaines provinces, pratiquement toutes les nouvelles places sont à but lucratif.

Les enfants et leurs familles seraient bien mieux servis dans un système public fusionnant éducation préscolaire et services de garde – en d'autres termes, des programmes d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance financés par l'État et principalement exploités par les municipalités ou les autorités scolaires.

Voici ce qu'un système public bien conçu peut faire :

- Intégration des programmes d'éducation préscolaire et de maternelle.
- Accessibilité accrue et inclusion des familles – sans égard à l'endroit où elles habitent, leur langue, leur origine ou leurs capacités.
- Qualité des services plus constante.
- Faibles tarifs ou gratuité – tous les parents ont les moyens d'offrir des services de garde de qualité à leurs enfants.
- Planification des services et responsabilité envers la collectivité.

Ce que nous voulons

Notre vision est celle d'un système public en vertu duquel chaque enfant a accès à un programme qui fusionne éducation préscolaire et service de garde. La recherche et l'expérience démontrent que les systèmes fondés sur un mode privé de prestation et de financement des services de garde ne sont pas propices à la création de programmes d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance intégrés et de bonne qualité.

Appuyez les services de garde publics. C'est la voie à suivre pour se doter de services où il fait bon grandir.



Qui fournit les services de garde?

En 2008, la totalité des 6 843 places en Saskatchewan était sans but lucratif. Le secteur à but lucratif a toujours été marginal dans la province. Au fil des ans, le secteur à but lucratif —qui a atteint son apogée en 1992 avec 6 % des places (205 places)— s'est graduellement effrité pendant que les garderies sans but lucratif se développaient.

Financement public

Les fonds publics consacrés aux services de garde en Saskatchewan ont stagné ou augmenté assez lentement jusqu'à ce qu'ils doublent, et un peu plus, de 2006 à 2008. En 2007-2008, le budget pour les services de garde s'élevait à plus de 47 M\$.

En 2008, de toutes les provinces, la Saskatchewan était celle qui accordait le plus de fonds publics par place en service de garde, soit 5 138 \$/place. Par contre, c'est en Saskatchewan que l'accessibilité est la plus faible : seulement 9,1 % des enfants âgés de zéro à cinq ans (et 6,3 % des enfants de zéro à 12 ans) ont accès à une place dans un service de garde régi (à noter qu'en Saskatchewan, les jardins d'enfants/prématernelles ne sont pas réglementés de sorte que leurs places ne sont pas comptabilisées). La Province n'a pas de plan de développement particulier. Par contre, cette année le gouvernement a annoncé la création de mille places.

TABLEAU 1
Distribution des places en garderie par secteur, Saskatchewan - 2008

Secteur	Places
Sans but lucratif	6 843
À but lucratif	0
% à but lucratif	0

GRAPHIQUE 1
Distribution des places en garderie par secteur, Saskatchewan - 2008

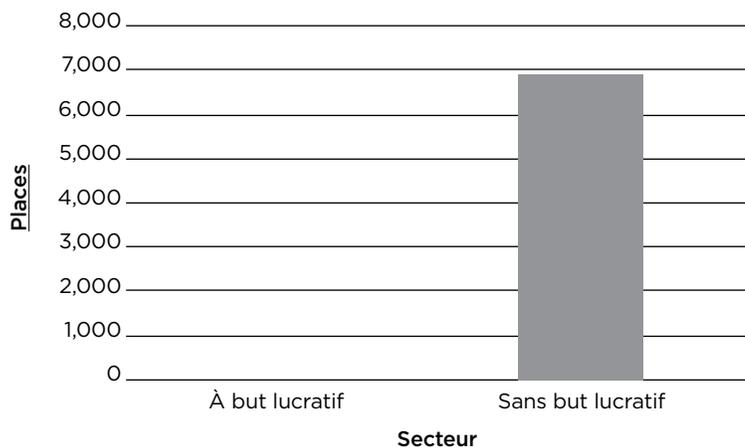
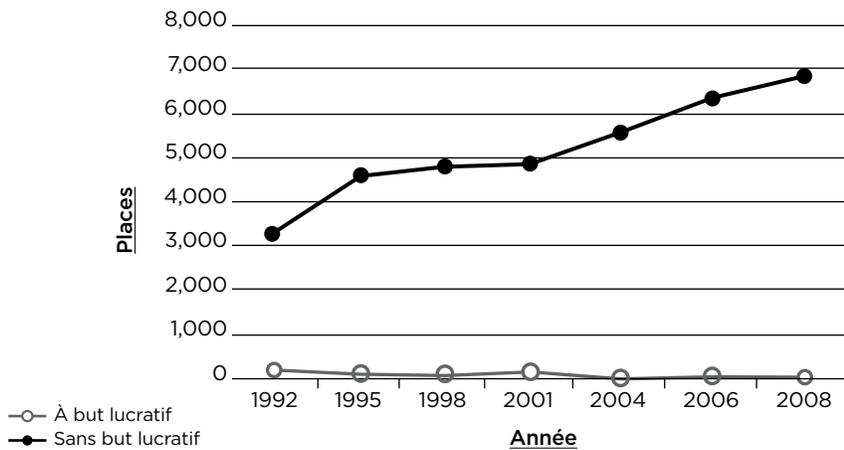




TABLEAU 2
Places en garderie par secteur et pourcentage de places dans le secteur à but lucratif

Année	1992	1995	1998	2001	2004	2006	2008
Sans but lucratif	3 230	4 530	4 841	4 878	5 540	6 292	6 843
À but lucratif	205	97	48	73	0	25	0
% À but lucratif	6,0	2,1	1,0	1,5	0	0,4	0

GRAPHIQUE 2
Distribution des places en garderie par secteur, Saskatchewan - 1992-2008



Politique de financement provinciale

- Budget provincial total affecté aux services de garde réglementés (2007-2008) : 47 133 989 \$
- Seuls les services de garde en milieu familial et garderies sans but lucratif sont admissibles aux différentes formes de subventions gouvernementales (frais de garde, fonctionnement annuel et dépenses d'immobilisation). De toutes les

provinces, la Saskatchewan est la seule à subventionner uniquement le secteur sans but lucratif.

D'intérêt historique

1975

De nouveaux règlements sont adoptés en vertu de la *Loi sur les services à la famille*. Dorénavant, les services de garde en milieu familial et les garderies incorporées à but non lucratif et administrées par les parents peuvent

détenir un permis et sont admissibles à des fonds publics.

1980

Durant cette décennie, le nombre de garderies sans permis augmente. À l'époque, on pouvait légalement exploiter une garderie sans permis parce qu'il n'y avait pas de normes quant au nombre d'enfants maximum permis en service de garde non réglementé.



1990

Promulgation de la *Loi sur les garderies* et de la réglementation.

Dorénavant, toutes les garderies doivent détenir un permis, mais seuls les services de garde sans but lucratif sont admissibles aux subventions publiques (à noter que les prématernelles/jardins d'enfants (mi-temps) n'étaient pas tenus, et ne sont toujours pas tenus, de détenir un permis).

1997

Implantation de la prématernelle en collaboration avec les divisions scolaires. Vingt-six programmes sont mis en œuvre dans des écoles de North Battleford, Prince Albert, Regina et Saskatoon.

2006

La Direction des services de garde, qui relevait du ministère des Services sociaux, passe au ministère de l'Apprentissage (aujourd'hui le ministère de l'Éducation).

Les principaux acteurs du secteur à but lucratif

En 2008, il n'y avait pas de garderies à but lucratif en Saskatchewan. En 2006, il existait une garderie à but lucratif de 25 places mais, selon les données, elle a fermé ses portes.

Bibliographie

Goelman, H., Doherty, G., Lero, D., LaGrange, A., et Tougas, J. (2000). *Oui, ça me touche! Des milieux accueillants où l'on apprend : La qualité dans les garderies au Canada*. Guelph, Ontario : University of Guelph, Centre for Families, Work and Well-Being.

Krentz, C., McNaughton, K. et Warkentin, B. (2002). *Interim report: Summary and recommendations of the first two years of a six year longitudinal study examining the effectiveness of the prekindergarten program in the Regina Public School Division #4*. Regina, Saskatchewan : Regina Public School Division #4.

Recherches pertinentes sur la qualité

- Selon l'étude *Oui, ça me touche!*, les garderies de la Saskatchewan obtenaient une note moyenne de 4,1 sur l'Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire (ÉÉEP) en termes de qualité globale [Goelman, Doherty, Lero, LaGrange et Tougas, 2000].
- La prématernelle publique semble être de meilleure qualité. Selon une étude réalisée dans dix prématernelles de Regina, leur niveau de qualité globale mesuré sur l'ÉÉEP atteignait en moyenne 5,94. Et lors d'une deuxième observation, cette note a grimpé à 6,21 [Krentz, McNaughton et Warkentin, 2002]. (Sur l'ÉÉEP, une note de 3 = qualité minimum, 5 = bonne qualité et 7 = excellente qualité.)

Octobre 2009
sepb 491